

LAIZ

Alban Michel. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Amiel Léonard. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Bar François. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Barnuque Joseph. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Bataillard François, né à Laiz. Il sert comme volontaire à la 7^e compagnie du 9^e bataillon de l'Ain. Il reçoit un certificat de bons services et de civisme le 19 germinal an II de Berney.

Berny Claude. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Borgat Charles. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Carra François. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Chambard Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Channe Joseph, né à Laiz. Il sert comme volontaire à la 2^e compagnie du 9^e bataillon de l'Ain. Il reçoit un certificat de bons services et de civisme le 17 ventôse de Voiron.

Cizaire Benoît. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Cizaire Benoît l'ancien. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Cizaire Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Cizaire Joseph. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Cizaire Philibert. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Decher Pierre. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Degout Antoine. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Dégout Jean François. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Degout Michel. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Desplanches Michel. Laboureur demeurant à Laiz. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Dombey François. Agent de la municipalité en l'an IV. Il prête serment de n'avoir « *provoqué aucun arrêté séditieux et contraire aux lois* (et de n'être)... *point parents ni allié d'émigrés* »¹ le 5 brumaire an IV.

Dombey François Marie. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI. Nommé agent de la commune, il est installé le 1^{er} floréal an VI.

Ducas Paul. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Ducret Etienne. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Gambin Denis. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Gambin Joseph l'ancien. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Gambin Joseph. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Garnier Claude l'ancien. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Garnier Claude le jeune. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Garnier Georges. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Garnier Jacques. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Garnier Joseph. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Gatheron Benoît. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Gatheron Paul. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Gatheron Pierre. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Granger Paul. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Grangier Pierre. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Gresset Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Hollier Charles. Avocat demeurant à Laiz. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Lapierre Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Lardon Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Longepierre Pierre. Adjoint de la municipalité en l'an IV. Il prête serment de n'avoir « *provoqué aucun arrêté séditieux et contraire aux lois* (et de n'être)... *point parents ni allié d'émigrés* »² le 5 brumaire an IV. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Milliet Antoine. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Milliet Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

¹ Registre de délibérations de l'administration municipale du canton de Pont de Veyle. A.D. Ain 12L.

² Registre de délibérations de l'administration municipale du canton de Pont de Veyle. A.D. Ain 12L.

Neveux François. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Neveux Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Pâques Michel. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Paquier Antoine. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Pedoux Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Pellisson Paul. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Pelût Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Perdrix Pierre. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Perraud Benoît. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Perraud Claude. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Prost Benoît. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Thomas Antoine. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Tranchant Claude. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Tranchant Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Vivier Benoît. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Vivier Etienne. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Vivier François. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Vivier Jean Benoît. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Vivier Michel. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI. Nommé adjoint de la commune, il est installé le 1^{er} floréal an VI.

Vivier Pierre. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.

Zacharie Jean. Demeurant à Laiz. Il a le droit de vote en l'an VI.